



COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION LOCAL

Formation Spécialisée Santé et Sécurité au Travail

Liminaire de la réunion du lundi 24 avril 2023

Le Président de la République a promulgué la loi Retraites avec le passage à 64 ans et les 43 années de cotisations, malgré la revendication de son retrait par l'ensemble des organisations syndicales et les millions de manifestants qui, depuis des mois, font grève et défilent dans le calme et la dignité.

Il dit « écouter la colère des Français » mais il n'hésite pas, par crainte du vote à l'Assemblée Nationale, à forcer l'adoption du texte par un 49-3 tout en affirmant que « la foule » n'a pas de légitimité face aux élus de la Nation.

Après « la République c'est moi » déjà entendu ailleurs, le Président surenchérit par « la démocratie c'est moi » !

La CGT Finances Publiques continuera à s'opposer à cette réforme qui pénalise particulièrement les femmes et tous ceux ayant eu des carrières hachées et ou ayant travaillé à temps partiel.

Elle oblige de nombreux salariés qui ont commencé à cotiser jeune, à travailler au-delà des trimestres exigés.

Elle pénalise enfin lourdement tous les salariés des métiers pénibles qui devront eux aussi travailler deux années supplémentaires, alors que leur espérance de vie est déjà largement en deçà de la moyenne.

Aucune urgence financière ne justifie un tel choix, le gouvernement veut imposer cette nouvelle régression aux salarié(e)s, dans le seul but de dégager des marges pour financer de nouvelles baisses d'impôts au profit des plus riches et des grandes entreprises.

Si notre système par répartition était vraiment en danger, ce que la CGT réfute et que le Président a finalement reconnu lors de son allocution du 17 avril dernier, d'autres solutions de financement existent. Elles ont été maintes fois exposées au gouvernement qui les a balayées d'un revers de main.

Après avoir méprisé les élus locaux lors de son premier quinquennat, le Président récidive « en marchant » sur une intersyndicale regroupant l'intégralité des organisations syndicales et sur les millions de Français qui se sont mobilisés dans les cortèges.

Cette absence totale de considération des représentants des personnels n'est malheureusement pas une surprise depuis l'application de la loi sur la transformation publique qui a déjà acté notamment la suppression de l'ensemble des CAP locales, des CAP de mutations mais

également des CHS-CT au profit des Formations Spécialisées dont la première réunion se tient ce jour.

À ce propos, force est de constater que la promulgation d'une loi rejetée par une grande majorité de Français est plus rapide que la présentation d'un règlement intérieur d'une instance pourtant annoncée depuis plusieurs années !

Concernant l'ordre du jour de notre réunion, si l'on en croit la note d'orientations ministérielles, la santé et le bien être des agents seraient au centre des préoccupations de Bercy.

Pourtant depuis des années, notre ministère connaît des transformations douloureuses de fond et de forme concernant nos missions et nos structures : NRP, fusions, fermetures, restructurations incessantes...

Toutes ces évolutions ont des conséquences sur nos métiers, nos savoir-faire, notre service public de proximité. Peu à peu le sens de notre travail est interrogé et nos conditions de travail se dégradent.

En créant l'illusion d'une amélioration de l'action de l'État par une déferlante de réformes, le contribuable a l'impression d'être dans un chantier dont on attend la fin, mais il n'y en aura jamais car cette instabilité est volontairement créée !

Pour preuve parmi d'autres, comment ne pas dénoncer la généralisation à marche forcée de GMBI ?

Les agents des SDIF ont appris par les contribuables que la relance a été généralisée en mars sans phase test. Plus de 3 000 e-contacts sont en stock dans le 64 avec un flux continu de 200 e-contact par jour. Pas un seul SDIF sur le territoire n'échappe à cette situation !

Les contribuables disent ne pas pouvoir déclarer, qu'ils ont vendu, qu'ils ne visualisent pas leurs biens ou que leurs adresses sont erronées. Et que dire de la population qui n'a pas d'accès à internet et qui subit à cette occasion une véritable fracture numérique ?

Dans les faits, les services concernés n'ont ni les moyens humains ni les moyens techniques et informatiques pour répondre au désarroi des contribuables.

À l'instar du gouvernement qui à d'autres occasions s'est déjà considéré, avec mépris, plus intelligent que les Français, ne sommes-nous pas devenus à notre tour une administration qui se croit plus intelligente que nos contribuables ? Avons-nous oublié à ce point nos missions de service public au bénéfice de la population ?

Quand on écoute le discours de notre Directeur Général Adjoint on ne peut qu'être inquiet à la fois sur l'avenir de nos missions, ne lui en déplaise(!), le sens de notre travail et sur la réelle volonté de dialogue social au sein de notre administration.

Les agents de la DGFIP méritent mieux et malgré cette politique régressive, les élus CGT Finances Publiques se battent pour améliorer la santé, la sécurité et les conditions de vie au travail de l'ensemble des personnels.

Les élus et représentants CGT Finances Publiques 64

Cécilia ELORGA- Nathalie GARCIA- Hervé SOUVESTRE- Axel ESCOT-SEP- Eric MANRY